



RÈGLEMENT DU TOURNOI

- **Article 1** : Le Racing Club de Bordeaux organise son tournoi de football féminin U12/U15F et U16/U18F au Stade de Suzon, Talence.
- Dès le début du tournoi, les responsables de chaque équipe sont tenus de remettre à la table de marque la composition de l'équipe avec les licences des joueurs.
- **Article 2** : Ouverture du tournoi..... à 8h45 pour les formalités administratives. Début de la compétition à 9h30.
- **Article 3** : 8 équipes sont engagées en U10/U13F et réparties en 2 poules de 4 équipes.
8 équipes sont engagées en U14/U17F et réparties en 2 poules de 4 équipes.
 - . les deux premiers de chaque poule seront qualifiés au 1/2 de finale
 - . les 3èmes et 4èmes de chaque poule joueront les classifications (5 à 8 ème place)
- **Article 4** : Les équipes sont composées de 8 joueuses et 4 remplaçantes. Les remplaçantes peuvent entrer et sortir sur le terrain à n'importe quel moment de la rencontre. Il est accepté **uniquement** les 4 remplaçantes et **2 éducateurs sur le terrain**.
- **Article 5** : La durée des rencontres est de 1 fois 12 minutes (sans mi-temps) coup d'envoi au coup de sifflet de la table de marque fin du match au coup de sifflet de l'arbitre.
- **Article 6** : A ce tournoi, seront appliquées les règles du football à 8 pour la catégorie u10/U13F et la catégorie U14/U17F, éditée par la F.F.F
- **Article 7** : Les équipes ont pour obligation de se présenter 3 minutes avant le début de leurs rencontres à la table de marque.
- **Article 8** : Pour le classement dans chaque poule: victoire: 3 points, match nul : 1point, défaite: 0 point.
 - si y'a égalité de point on procède par priorité, comme suit:
 - 1- goal average général, 2- goal average particulier,
 - 3- meilleure attaque, 4- meilleure défense .
- **Article 9** : Pour les matchs a élimination directe. Il sera procédé à 3 tirs aux buts, 3 joueurs seront désignés. En cas d'égalité à l'issue de la première série, il sera appliqué la mort subite. Le 1er qui marque avec de nouveaux joueurs, à égalité de tirs gagne.
- **Article 10** : Les joueuses ne pourront pas participer au tournoi qu'avec la seule équipe avec laquelle elles sont engagés.
- **Article 11**: L'arbitrage sera assuré par de jeunes arbitres officiels et/ou des U17G, supervisés par les responsables de la table de marque.
- **Article 12** : Droit à l'image : Cette manifestation est publique, les participants sont susceptibles d'être filmés ou photographiés. Les participants acceptent sans restriction l'utilisation de toutes images les concernant.
- **Article 13** : Le Racing Club de Bordeaux décline toute responsabilité en cas de vol, d'accident au cours du tournoi.
- **Article 14** : La participation du tournoi vaut pour chaque équipe, connaissance et respect du présent règlement